Zeitschrift: Curaviva : revue spécialisée

Herausgeber: Curaviva - Association des homes et institutions sociales suisses

Band: 3 (2011)

Heft: 2: La direction d'EMS : qu'est-ce qui caractérise les bons chefs?

Artikel: Le secteur médico-social à la recherche de modèles d'accueil pour personnes âgées : le difficile exercice de la nouveauté

Autor: Nicole, Anne-Marie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-813853

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le secteur médico-social à la recherche de modèles d'accueil pour personnes âgées

Le difficile exercice de la nouveauté

Les réflexions sur l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie témoignent de l'urgence de favoriser la création de structures intermédiaires, entre domicile et EMS. A ce titre, quelques projets illustrent bien tout le potentiel novateur des acteurs du secteur médico-social.

Anne-Marie Nicole

En présence des autorités cantonales et communales et de nombreux invités, la première pierre du futur centre intergénérationnel Le Nouveau Prieuré, sur la commune genevoise de Chêne-Bougeries, a été posée le 19 mai dernier. L'événement revêtait une valeur hautement symbolique, couronnant 10 ans d'efforts passés à convaincre, à négocier et à réadapter le concept d'origine aux contraintes financières et législatives. Au final, cet ambitieux projet réunira un EMS de 144 places organisé en appartements, une crèche, un foyer pour personnes handicapées, des logements pour étudiants et des appartements locatifs traditionnels, le tout articulé autour d'une place du village ouverte sur l'extérieur. Si tout se déroule comme prévu, le centre devrait accueillir ses habitants dès 2015.

Ailleurs, toujours dans le canton de Genève, à Onex, un autre projet novateur et «porteur de transformations» sort de terre, le long de la route de Chancy. Le bâtiment qui abritera l'ensemble Cité Générations et sa Maison de Santé sur une surface de 8'000 m2 est en phase terminale de construction et son ouverture prévue pour la fin de cette année. Le projet tire son origine de deux préoccupations de longue date qui alimentent les réflexions et dictent les actions de son créateur et promoteur, l'infatigable et inébranlable docteur Philippe Schaller: créer un réseau de soins régional pour développer les soins à domicile et la prévention, et combler une lacune en matière de structures intermédiaires pour personnes âgées dépendantes, en impliquant les EMS de la région.

Une philosophie de mélange des générations et de maintien de la vie sociale.

De la théorie ...

Sur le papier, le «Projet Schaller», ainsi qu'on l'appelle communément, s'intègre «dans un projet plus vaste de réseau sanitaire et pourra devenir le pivot d'une organisation médico-sociale régionale.» D'un coût total de 32 millions de francs, y compris la construction de 19 appartements, le projet est au bénéfice d'un droit de superficie de l'Etat. Le volet habitat intergénérationnel répond à une philosophie de mélange des générations et de maintien de la vie sociale, avec des logements sociaux pour familles, des espaces communautaires et différentes prestations intermédiaires adaptées à la trajectoire de vie et aux besoins des personnes âgées – appartements protégés, unités de vie médicalisées, unités d'accueil temporaire et de transition.

Quant à l'axe Maison de Santé, il privilégie la coopération en réseau des différents intervenants de la santé et de l'action sociale, des soins stationnaires et ambulatoires, de la médecine de ville et de la prise en charge hospitalière. L'espace comprend un centre de soins de premier recours pour les urgences médicales et les consultations ambulatoires de médecine générale, ainsi que plusieurs pôles de compétences, notamment en pédiatrie, gériatrie ou encore psychiatrie. Il sera une porte d'entrée régionale pour l'information médico-sociale. Les compétences et les moyens techniques ainsi réunis font de Cité Générations un lieu de transition entre le domicile et l'EMS, entre le cabinet médical et l'hôpital.

Le projet Cité Générations tel qu'il apparaîtra le long de la route de Chancy, au coeur de la ville d'Onex. Au premier plan, la Maison de Santé, à l'arrière la Cité Générations avec son habitat intergénérationnel.

Illustration: Atelier d'Architectes Grivel & Cie

... à la pratique

Dans la réalité cependant, les choses ne sont pas aussi simples. Si l'heure est à la fête pour les promoteurs du futur Nouveau Prieuré, Philippe Schaller, lui, peine encore à se réjouir de l'ouverture prochaine de son centre. La mise en pratique d'un tel projet demande certes des ajustements complexes, mais l'Espace Santé prend bel et bien forme et sera opérationnel dès l'ouverture, avec les divers acteurs de la santé et l'installation du centre de maintien à domicile des services d'aide et de soins à domicile (FSASD). En revanche, la partie habitat intergénérationnel est source de nuits blanches pour le docteur Schaller, qui a encore quelques incertitudes quant au mode de financement des trois appartements médicalisés de sept chambres chacun. Il pourrait en faire des unités d'accueil temporaire dont le financement serait assuré par le biais des services d'aide et de soins à domicile. «Mais le grand intérêt de ce projet en matière d'habitat est justement de développer, à l'avenir, des petites structures pour prendre en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres troubles cognitifs graves». Toujours avec ce même esprit novateur, «pour que les malades bénéficient de soins de qualité tout en restant au sein de la communauté», Philippe Schaller veut aussi créer deux autres unités de vie, l'une pour les soins palliatifs, l'autre pour les soins aigus et de transition.

«Aujourd'hui, les modes de financement sont en retard par rapport aux besoins de la société», constate-t-il, convaincu que la prise en charge des personnes âgées dépendantes ne passe plus par la construction de centaines de lits d'EMS, mais par la création de structures intermédiaires souples. Il n'a d'ailleurs pas hésité à se lancer en politique pour tenter de convaincre de l'efficience de nouveaux modèles et d'agir sur ce système de financement cloisonné qu'il remet en cause.

Pour Emmanuel Michielan, secrétaire général de l'Association fribourgeoise des EMS et auteur d'un rapport sur les structures intermédiaires (lire l'encadré), un tel projet aurait peut-être trouvé grâce aux yeux des pouvoirs publics dans un autre canton, relevant ainsi la grande disparité cantonale des solutions choisies en matière d'accueil des personnes âgées et des modes de financement, fédéralisme oblige. Il constate d'ailleurs, dans les conclusions de son rapport, que «le système médico-social et ses frontières naturelles (ambulatoire versus hospitalier, soins à domicile versus institutionnalisation) sont en train d'être dépassés». Il rappelle également que le conseiller national Stéphane Rossini, a déposé une motion en décembre 2010, qui aborde pour la première fois cette notion de structure intermédiaire au niveau suisse, et demande la mise en œuvre d'un programme national d'impulsion en faveur de ces structures pour personnes âgées.

Projet hors catégorie

Le «Projet Schaller» semble donc avoir une longueur d'avance dans le contexte actuel de la politique de prise en charge des personnes âgées, tant au niveau fédéral que cantonal. Son articulation audacieuse et inédite entre réseau de soins et structures intermédiaires n'entre actuellement dans aucune catégorie. Et il tombe d'autant plus mal que la mise en œuvre du nouveau financement des soins dans les cantons n'est de loin pas encore achevée. «C'est le projet du bon sens; mais il arrive sans doute trop tôt», reconnaît Jean-Christophe Bretton, directeur chargé du secteur des EMS au sein de la direction générale de l'action sociale du canton de Genève. Il admet également que la répartition actuelle des différentes structures – EMS, unités d'accueil temporaire et immeubles avec encadrement – sous la responsabilité de services, voire de départements différents, n'est pas judicieuse et ne sert pas un continuum «subtil et intelligent» de la prise en charge des personnes âgées. Il n'exclut donc pas que, dans l'hypothèse d'un regroupement de ces structures sous la houlette d'un seul et même service et dans la perspective de l'émergence probable de tels projets à l'avenir, le centre Cité Générations serve de projet-pilote.

«Les modes de financement sont en retard par rapport aux besoins de la société.»

Idéaliste pour les uns, visionnaire pour les autres, Philippe Schaller ne craint pas de relever les défis: en 1988 déjà, il créait avec deux confrères le Groupe médical d'Onex (GMO), un centre médical réunissant aujourd'hui une cinquantaine de médecins, généralistes et spécialistes, qui fonctionne en permanence, offre un service d'urgence, un centre de dialyse et un centre d'imagerie médicale. Avec déjà cette même philosophie: le travail en réseau des professionnels de la santé. «Je rêvais d'être un artiste, mais je n'ai aucun don, ni en musique ni en peinture. En revanche, je suis un entrepreneur en organisation des soins de santé et un catalyseur de compétences.» Et il sait sans doute aussi que Rome ne s'est pas faite en un jour ... ●

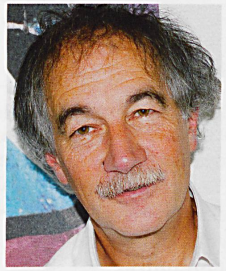

Idéaliste pour les uns, visionnaire pour les autres, Philippe Schaller ne craint pas de relever les défis

Philippe Schaller

Photo: amn

Les projets du Nouveau Prieuré et de Cité Générations seront présentés, parmi d'autres, dans le cadre de la prochaine **Rencontre romande Curaviva**, qui se tiendra à Lausanne le jeudi 22 septembre 2011, sur le thème «L'EMS de demain: quelle prise en charge pour une population vieillissante?»
Le programme définitif sera disponible dès mi-juillet, sur le site internet www.curaviva.ch (offres de formations)

L'EMS doit développer sa mission communautaire

En début d'année, le Comité exécutif de Curaviva Suisse a adopté un rapport sur «Les structures intermédiaires et prestations ambulatoires développées par les EMS pour le maintien à domicile des personnes âgées». En substance, les conclusions de ce rapport plaident en faveur d'une «mission communautaire» de l'EMS, parallèlement à sa mission traditionnelle d'accueil de long séjour. Les auteurs du rapport, Emmanuel Michielan, secrétaire général de l'Association fribourgeoise des EMS, et Valérie Wilhelm, spécialiste en gestion hospitalière, précisent: «La société doit profiter d'une plus grande ouverture et d'une utilisation rationnelle des compétences et des services communautaires des EMS afin de développer le soutien de l'entourage à domicile.»

Un rapport de terrain

«Ce rapport n'a pas la prétention d'être une recherche scientifique exhaustive», avertit Emmanuel Michielan. «C'est un rapport de terrain qui donne un premier panorama des structures intermédiaires et prestations ambulatoires développées par les institutions.» Sans entrer en matière sur les questions philosophiques et sociologiques de l'accompagnement du grand âge, l'étude recense ainsi simplement les foyers de jour (ou structures d'accueil à la journée), les courts séjours et les prestations pour les appartements protégés, et propose une définition des contenus de ces trois types de prestations. L'enquête a été réalisée dans sept cantons, dont les cantons romands, à l'exception du Jura, et les cantons de Berne et de Bâle.

«A ce jour, il n'existe aucun recueil de données ni de définitions harmonisées au niveau fédéral», constate Emmanuel Michielan. «La diversité cantonale ou régionale est intéressante et parfois nécessaire. Mais nous avons besoin de références communes pour pouvoir échanger sur nos pratiques et nos expériences.» Et de rappeler que ces références communes et ces échanges d'expériences sont d'autant plus précieux à l'heure où il s'agit de négocier des solutions tarifaires pour ces structures intermédiaires.

Parallèlement, Curaviva Suisse travaille sur une autre étude consacrée aux approches intégrées en matière de prestations de soins et de services socio-hôteliers, et de la tendance actuelle aux alliances et collaborations qui permettent de mobiliser les synergies et d'optimiser les coûts. Là aussi il s'agit de faire un inventaire des solutions qui existent, en l'occurrence dans les EMS alémaniques. (amn)

Pour plus d'informations sur ces rapports:

www.curaviva.ch
(informations – dossiers – prestations intégrées)

Anzeige

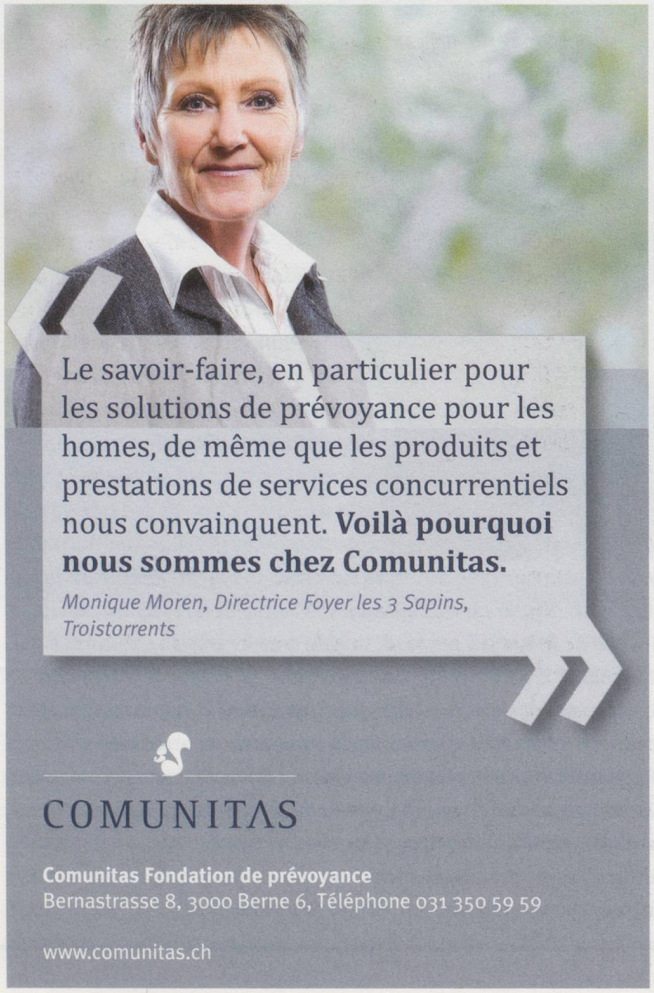

Formations continues postgrades HES et universitaire 2011

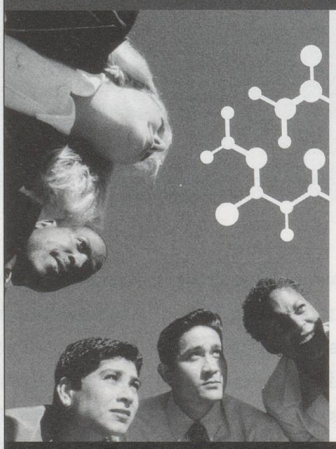

- DAS en Action communautaire et promotion de la santé
- DAS en Santé des populations vieillissantes
- CAS en Interventions spécifiques de l'infirmier-ère en santé au travail
- CAS en Liaison et orientation dans les réseaux de soins
- CAS en Intégration des savoirs scientifiques dans les pratiques professionnelles de la santé
- DHEPS Diplôme des Hautes Etudes des Pratiques Sociales
- CARA Certificat d'aptitude à la recherche-action

Séances d'information

Hes·so
Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz

Les mardis 6 septembre et 4 octobre à 18h00.

Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Internet
www.ecolelasource.ch

Institut et Haute Ecole de la Santé
La Source
Lausanne

Av. Vinet 30 – 1004 Lausanne
Tél. 021 641 38 00
www.ecolelasource.ch